



ASSOCIATION CULTUELLE DE L'ÉGLISE CIEL OUVERT
Siège social : 175 rue du Pré de la Roquette
76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

Société inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Normandie

SAS au capital de 2 000 € - RCS Rouen B 798 368 221 00015 - N° intracommunautaire FR 75 798 368 221

Siège social :
Immeuble "Le Montréal"
18, rue Amiral Gédéon 76 100 Rouen

rouen@sarege-normandie.com
www.sarege-normandie.com

www.audecia.com

ASSOCIATION CULTUELLE DE L'ÉGLISE CIEL OUVERT
Siège social : 175 rue du Pré de la Roquette
76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association culturelle de L'ÉGLISE CIEL OUVERT relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association culturelle de L'ÉGLISE CIEL OUVERT à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Société inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Normandie

SAS au capital de 2 000 € - RCS Rouen B 798 368 221 00015 – N° intracommunautaire FR 75 798 368 221

siège social :
Immeuble "Le Montéard"
18, rue Amiral Cécile 76100 Rouen

rouen@sarege-normandie.com
www.sarege-normandie.com

www.audencia.com

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Société inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Normandie

SAS au capital de 2 000 € - RCS Rouen B 798 368 221 00015 - N° intracommunautaire FR 75 798 368 221

siège social :
Immeuble "Le Montréal"
18, rue Amiral Cécile 76100 Rouen

rouen@sarege-normandie.com
www.sarege-normandie.com

www.audacia.com

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rouen, le 21 Mars 2024
Le Commissaire aux comptes
SFN AUDIT, représenté par
Arnaud VASLET



Société inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Normandie

SAS au capital de 2 000 € - RCS Rouen B 798 348 221 00015 - N° Intracommunautaire FR 75 798 348 221

siège social :
Immeuble "Le Montécal"
18, rue Amiral Cécile 76 100 Rouen

rouen@sarege-normandie.com
www.sarege-normandie.com

www.audeca.com

ASSOCIATION CULTUELLE A CIEL OUVERT

BILAN ACTIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			Du 01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilitisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilitisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilitisations corporelles				
Terrains	250 000		250 000	250 000
Constructions	1 531 260	427 289	1 103 970	1 165 526
Installations techn., matériel et outil. ind.	16 479	3 195	13 284	5 043
Autres	343 095	185 759	157 336	155 194
Immobilitisations corporelles en cours				10 384
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilitisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	2 140 834	616 244	1 524 590	1 586 147
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	866		866	784
Avances et acomptes	522		522	
Créances	3		3	
Clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				348
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	80 483		80 483	63 036
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	81 874	0	81 874	64 168
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 222 708	616 244	1 606 463	1 650 315

ASSOCIATION CULTUELLE A CIEL OUVERT

BILAN PASSIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 475 262	1 475 262
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	166 195	247 670
Excédent ou déficit de l'exercice	-43 542	-81 475
<i>Situation nette (sous total)</i>	1 597 916	1 641 458
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 597 916	1 641 458
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)	0	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 069	3 196
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	5 479	5 661
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	8 548	8 857
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	1 606 463	1 650 315

ASSOCIATION CULTUELLE A CIEL OUVERT

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	16 457	8 120
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	556	70
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	315 000	262 365
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 451	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	4	-3
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	333 468	270 552
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	16 191	6 283
Variation de stock	-82	204
Autres achats et charges externes	104 204	83 535
Aides financières	23 038	23 410
Impôts, taxes et versements assimilés	2 974	2 559
Salaires et traitements	99 539	104 438
Charges sociales	24 902	23 871
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	102 131	104 241
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	5 346	4 149
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	378 243	352 690
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-44 775	-82 138



PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 370	662
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 370	662
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	0	0
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	1 370	662
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-43 405	-81 476
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	137	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	137	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-137	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	334 838	271 214
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	378 380	352 690
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-43 542	-81 476

Vault

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

VARIATION DES FONDS PROPRES

ETAT DES IMMOBILISATIONS

ETAT DES AMORTISSEMENTS

ETATS DES DISPONIBILITES ET DES STOCKS ET EN-COURS

CREANCES ET DETTES

CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR – Non applicable -

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE – Non applicable -

TABLEAU DE REPARTITION DU RESULTAT

Vatt

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'Eglise CIEL OUVERT est association culturelle fondée le 28 octobre 1945

Elle regroupe les églises de SAINT ETIENNE du ROUVRAY et de GOURNAY en BRAY

Elle est membre de l'Union Nationale Des Assemblée de Dieu de France et à la Fédération Protestante de France.

Elle est indépendante de l'Etat et se conforme à la loi du 1er juillet 1901 et à la loi du 09 décembre 1905.

Son siège social se situe au 175 rue du Pré de la Roquette 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Le but de cette association est de :

1- subvenir aux frais et à l'entretien du Culte de l'Eglise Ciel Ouvert conformément à l'enseignement biblique.

2- annoncer et diffuser l'Évangile par les médias.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'association constate une augmentation des dons régulier de 6% par rapport à 2022. De façon plus détaillée : +7% pour les dons récoltés à l'église Ciel Ouvert, et -11% pour les dons récoltés au sein de l'annexe de l'église à Gournay-en-Bray.

L'association a bénéficié cette année de dons exceptionnels et de dons dirigés par des donateurs (36 611 €). Ils étaient en lien avec des projets d'investissements. Ces dons ont permis de couvrir 90% des investissements réalisés au cours de l'exercice (40 573 €).

Ces investissements ont concerné :

- Du matériel pour poursuivre des actions d'évènementiel comme des spectacles liés aux fêtes religieuses (Noël, Pâques, autres)
- L'investissement dans un véhicule qui réalise des tournées le dimanche pour aller chercher des membres qui ne peuvent se déplacer facilement
- Du matériel de sonorisation pour des salles annexes, et ce, face à l'augmentation de la fréquentation aux réunions organisées
- La finalisation des travaux du cabanon pour lequel des travaux avaient démarré en 2022. Il a été mis en service en décembre 2023

Les charges ont augmenté d'environ 7% en lien avec :

- Un développement des activités de l'association et une occupation des locaux quasi quotidienne
- Une fréquentation de plus en plus importante aux différentes réunions proposées
- Une augmentation des achats de marchandises en lien avec une augmentation des ventes depuis la mise en place d'un moyen de paiement par carte bancaire. Il faut noter que l'association ne cherche pas à faire de bénéfices.
- Plusieurs missions d'orateurs, plus nombreux au cours de l'exercice 2023 qu'en 2022

Hatt

- L'inflation toujours active en 2023

Le nombre de salarié a diminué passant de 3,2 ETP (Equivalent Temps Plein) à 2,7 ETP à partir du 1^{er} septembre de l'exercice

Vault

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 606 463 €
Et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de
-43 542€

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Règles comptables :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règlements ANC 2014-03 relatif au plan comptable générale et au règlement ANC 2018-06 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivante :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthode :

La comptabilité est tenue sous la forme de la comptabilité d'engagements depuis le 01/01/2021, en respectant les obligations du plan comptable général.

La principale modification porte sur la comptabilisation de la valeur des biens immobiliers et mobiliers détenus par l'association au 1er janvier 2021, date d'établissement du bilan de départ. La contrepartie de la valeur des biens inscrits à l'actif du bilan a été constatée dans les Fonds associatifs au passif du bilan sous le titre « première situation nette comptable ».

Immobilisations Corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les frais d'honoraire après déduction.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Constructions : 20 à 50 ans
- Agencements et aménagements des constructions : 5 à 25 ans
- Matériel et outillage : 5 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 10 ans

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de départ à la retraite

Les ministres du culte ne relevant pas du droit du travail, aucune indemnité de départ à la retraite ne leur est due. Par conséquent, les comptes de l'entité ne font apparaître aucune provision ou évaluation en ce sens.

Contribution Volontaire en nature

L'Association s'appuie, pour mener ses actions, sur des membres bénévoles.

Compte tenu de la complexité de cette valorisation liée au temps donné, au nombre variable de personnes et d'autres éléments, les contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'ont pas été valorisées.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Stocks

Les stocks sont valorisés au prix d'achat. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.



VARIATIONS DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Montant début exercice	Affectation résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant fin exercice
Fonds Propres					
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>	1 475 262				1 475 262
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>					0,00
<i>Ecart de réévaluation</i>					0,00
<i>Réserves</i>					0,00
<i>Report à nouveau</i>	247 670	-81 475		-43 542	122 654
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>					
SITUATION NETTE	1 641 458	-81 475	0,00	43 542	1 597 916
<i>Dotations consommables</i>					0,00
<i>Subvention d'investissement</i>					0,00
<i>Provisions réglementées</i>					0,00
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	1 641 458	-81 475	0,00	43 542	1 597 916

Handwritten signature

ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute immobilisations fin exercice	Réévaluation légal
		Réévaluation	Acquisitions	Virements poste à poste	Cessions Mise hors service		Valeur origine des Immobilisations Fin exercice
<i>Frais d'établissement et de développement</i>							
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>							
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
<i>Terrains</i>	250 000,00					250 000,00	
<i>Constructions sur sol propre</i>	1 484 530					1 484 530	
<i>Constructions sur sol d'autrui Install. générales, agenc. et aménag. des constructions</i>	46 730					46 730	
<i>Install. Techniques, Matériel et outillage</i>	6 369		10 110			16 479	
<i>Install. Générales, agencements divers</i>	127 957		15 491			143 448	
<i>Matériel de transport</i>			23 000			23 000	
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	123 678		762			124 440	
<i>Mobilier</i>	50 613		1 595			52 208	
<i>Autres immobilisations corporelles</i>							
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	10 384			10 384		0	
<i>Avances et acomptes</i>							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 100 260		50 957	10 384		2 140 834	
<i>Participations et créances rattachées</i>							
<i>Autres titres immobilisés</i>							
<i>Prêts et autres immob. Financières</i>							
TOTAL IMMOB. FINANCIERES							
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 100 260		50 957	10 384		2 140 834	

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
	Amortissements début exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Amortissements fin exercice
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
<i>Aménagement terrains</i>				
<i>Constructions sur sol propre</i>	329 076	59 877		388 953
<i>Constructions sur sol d'autrui</i>				
<i>Install. générales, agencements des constructions</i>	36 658	1 679		38 337
<i>Install. techniques, Matériel et outillage</i>	1 326	1 869		3 195
<i>Install. générales, agencements divers</i>	13 628	13 977		27 604
<i>Matériel de transport</i>		3 476		3 476
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	104 697	17 351		122 048
<i>Mobilier</i>	28 729	3 903		32 632
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	514 113	102 131		616 244
TOTAL AMORTISSEMENTS	514 113	102 131		616 244

CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant début exercice	Augmentation	Dotations de l'exercice	Montant net fin exercice
<i>Frais d'émission emprunts à étaler</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations</i>				

DISPONIBILITES - STOCK ET ENCOURS

DISPONIBILITES	31/12/2023
<i>Chèque à encaisser</i>	3 188
<i>Virement à encaisser</i>	2 873
<i>Compte courant LBP</i>	10 293
<i>Livret A</i>	61 366
<i>Livret B</i>	1 005
<i>SUMUP</i>	1 053
<i>Caisse</i>	704
TOTAL DISPONIBILITES	80 483

STOCKS ET EN-COURS	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
<i>Stock marchandises</i>	784	82		866
TOTAL STOCK ET EN-COURS	784	82		866

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES		brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
<i>Créances rattachées à des participations</i>					
<i>Prêts (1)</i>					
<i>Autres immobilisations financières</i>					
<i>Clients douteux ou litigieux</i>					
<i>Autres créances clients</i>					
<i>Personnel et comptes rattachés</i>					
<i>Autres créances</i>					
<i>Charges constatées d'avance</i>					
<i>Comptes de liaison</i>					
TOTAL CREANCES		522	522		
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice Remboursements obtenus en cours d'exercice				

DETTE		brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires (1)</i>					
<i>Emprunts (1) et dettes étab. de crédit(2)</i>					
<i>Emprunts et dettes financières diverses (1)</i>					
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>					
<i>Dettes fiscales et sociales</i>					
<i>Dettes s/immob. et comptes rattachés</i>					
<i>Autres dettes</i>					
<i>Produits constatés d'avance</i>					
<i>Comptes de liaison</i>					
TOTAL DETTES		8 548	8 548	0,00	0,00
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Dont à 2 ans au maximum à l'origine Dont à plus de 2 ans à l'origine				

Vaut

CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

Néant

Handwritten signature

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Néant

Vault

REPARTITION DU RESULTAT

Le tableau ci-dessous indique la formation du résultat et son évolution

	Produits exercice	Charges exercice	Exercice clos 31/12/2023	Exercice clos 31/12/2022
<i>Résultat d'exploitation</i>	333 468	378 243	-44 775	-82 138
<i>Résultat financier</i>	1 370		1 370	662
<i>Résultat exceptionnel</i>		137	-137	0
Résultat exercice	334 838	378 380	-43 542	-81 476

Analyse du Résultat d'Exploitation

Nous notons une nette augmentation du résultat d'exploitation entre 2022 et 2023 (+37 934€), liée à une augmentation des dons exceptionnels et dons dirigés.

Si les charges d'exploitation ont augmenté (+7%), elles ont été couvertes par les dons réguliers (+6%) qui ont également suivi cette augmentation.

Analyse du Résultat Exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Il n'y a pas de produits ni de charges exceptionnels significatifs en 2023.

Analyse du Résultat de l'Exercice 2023

L'association est bonne santé financière. La capacité à s'auto-financer de l'association est autour de 58 K€ pour 2023. La trésorerie en fin d'année 2022 est d'environ 80 K€ et a augmenté de 17 K€ L'association a donc été en mesure de financer 40k€ d'investissement permettant de poursuivre et de développer son activité, tout en augmentant sa trésorerie de 28%.